

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 136 (2015)
Heft: 11-12

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Interview de M. Serge Imboden, directeur du projet « Brevet fédéral d'apiculteur » pour la SAR

1) *M. Imboden, pouvez-vous vous présenter ?*

Après mes études à l'université de Fribourg, j'ai été responsable de la formation chez Swisscom avant de travailler en tant que chef du service cantonal valaisan de la formation professionnelle. Par la suite, j'ai occupé le poste de vice-directeur de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Depuis 2009, je suis professeur à la HES-SO. J'ai grandi dans la vallée de Zermatt et, avec mon épouse, nous habitons à Savièse où nous avons également notre rucher.



2) *Qu'est-ce qui vous a attiré chez l'abeille ?*

Je suis fasciné par ce superorganisme «abeille» qui existe depuis plus de 100 mio. d'années (en comparaison, l'humanité: 0.2 mio.). Il se compose d'individus ne pouvant pas survivre seuls et travaillant en collectivité. Cette collectivité, qui fonctionne naturellement sans «chefs», se répartit les tâches, communique et ne se laisse pas démotiver, même pas par les dérangements dus à l'apiculteur. Son seul but étant la continuité de la colonie.

3) *La mise sur pied d'une formation conduisant à un brevet fédéral n'est pas une sinécure. Quelle(s) motivation(s) vous a(ont) amené à accepter de mener à bien ce projet ?*

Mise à part ma passion pour les abeilles, je suis convaincu que le développement durable des abeilles dépendra aussi de notre compréhension de ce superorganisme complexe. L'influence de la globalisation, de l'importation des maladies, du changement climatique ou de l'utilisation des pesticides, demande des connaissances et du savoir-faire approfondis qui vont au-delà des bonnes pratiques. Par la mise en place du brevet fédéral, j'aimerais contribuer à ce développement.

4) *Pouvez-vous décrire brièvement l'état d'avancement des travaux ?*

En Suisse allemande, plus de 180 personnes attendent pour suivre cette formation. 3 classes ont déjà débuté, et j'ai la chance de pouvoir suivre ces cours en tant que participant. Les responsables de cours font un très bon travail en développant les programmes, les supports de cours et d'autres documents

que nous pouvons adapter facilement aux besoins de la Suisse romande. Ainsi nous avançons très vite et nous préconisons d'ouvrir la première classe en 2016. Actuellement, nous élaborons le profil des compétences, cherchons des intervenants, organisons les lieux de cours et préparons le site internet pour la communication et les inscriptions.

5) Cette formation sera-t-elle obligatoire pour quiconque désire détenir des abeilles ?

Non, pas du tout, ni à présent, ni à l'avenir. L'objectif d'un brevet fédéral n'est pas d'empêcher les personnes d'exercer un métier ou un hobby, mais plutôt de les encourager à approfondir leurs connaissances et compétences. L'objectif principal de ce brevet est d'aider les apiculteurs à devenir les ambassadeurs des abeilles et à agir de manière exemplaire, innovante et compétente pour leur développement durable. Nous aimerions que les apiculteurs soient capables, non seulement d'appliquer les bonnes pratiques, mais aussi de les comprendre. Si nous en comprenons le fonctionnement, nous serons plus à l'aise dans la prise de décision et communication des observations.

6) A quelles conditions les apiculteurs intéressés peuvent-ils suivre cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous les apiculteurs engagés qui aimeraient approfondir et perfectionner leurs connaissances en la matière et contribuer au développement durable des abeilles. Pour pouvoir suivre cette formation, il faut avoir achevé avec succès une formation professionnelle ou une formation équivalente, avoir suivi un cours de base en apiculture dispensé par la SAR et s'être occupé durant au moins trois années de ses propres colonies d'abeilles.

7) Quand serons-nous informés du programme définitif et des modalités d'inscription ?

Lors de l'assemblée générale de la SAR qui aura lieu le 19 mars 2016 à Sion, nous donnerons toutes les informations nécessaires. C'est à partir de cette date que les inscriptions seront ouvertes. Bien sûr, je me tiens d'ores et déjà à disposition pour toute question éventuelle.

Pour des renseignements :

Serge Imboden
Route de Mourlandan 10
1965 Savièse
s.i@bluewin.ch

Merci de vos réponses, M. Imboden. Nul doute que les apiculteurs feront bon accueil à cette nouvelle offre de formation apicole en Suisse romande. Nous serons donc fixés sur l'ensemble du projet, y compris les détails, lors de notre prochaine AD à Sion le 19 mars 2016. Que tout apiculteur intéressé par ce brevet n'oublie pas de s'inscrire en temps voulu !

François Juillard



Cours pour contrôleurs du miel

Les 24 et 25 octobre, seize contrôleurs du miel ont suivi un cours sur le thème de l'évaluation sensorielle, à la HES de Sion, école spécialisée dans la technologie alimentaire.

Durant ces deux jours ils ont bénéficié des compétences de plusieurs intervenants spécialisés dans le domaine sensoriel : Christina Kast et Jessika Messadène de l'Agroscope, Janine Rey-Siggen et Jean-Luc Luisier de la HES de Sion.

Les contrôleurs ont durant ces deux jours acquis les bases théoriques et pratiques spécifiques du sensoriel du miel, ceci afin de reconnaître les qualités et les défauts d'un miel. Ils ont appris à maîtriser leurs sens, les contextes de dégustations, en utilisant des méthodes reconnues et éprouvées. Nous avons bénéficié des infrastructures de laboratoires spécialement équipés pour la pratique du sensoriel.

Je remercie vivement les participants et les enseignants : une première expérience très positive, qui je l'espère pourra être renouvelée.



*Responsable du miel SAR
Sonia Burri-Schmassmann*